

COMMUNIQUE DE PRESSE

Châteauroux, le 25/05/23

Teknival de Villegongis (Indre) : dernier point de situation

Dans la soirée du 17 mai, plus de 2000 véhicules se sont regroupés dans l'agglomération de Châteauroux, et sur plusieurs points de ralliement dans les départements voisins, avant de rejoindre dans la nuit le lieu-dit du "Fouillereau" sur la commune de Villegongis, pour participer à un « Teknival » ; au matin, le nombre de participants était déjà estimé à 10 000, pour croître ensuite continûment jusqu'à 30 000 environ samedi soir.

Le Teknival étant interdit s'est organisé sans concertation avec les pouvoirs publics ; les services de l'État se sont cependant immédiatement mobilisés avec ceux des collectivités locales : le préfet a activé le centre opérationnel départemental (COD) en préfecture, destiné à coordonner les actions visant à préserver le mieux possible la tranquillité des habitants, en particulier des communes de Villegongis, Francillon et Chézelles, et assurer l'ordre public sur le site et aux abords, ainsi que la sécurité sanitaire des teknivaliers.

S'agissant de la chaîne de secours, les associations agréées de sécurité civile (Protection civile, Croix rouge, SNSM, SSFF) ont tenu, de jour comme de nuit, deux postes de secours sur place et ont multiplié les maraudes grâce à la forte mobilisation de leurs bénévoles (jusqu'à 76 au plus fort de l'évènement) : durant 5 jours, les secouristes ont pu porter assistance à 572 personnes sur le site, sur des interventions de premier niveau (déshydratation, petits traumatismes, bobologie...); cette démarche a été très complémentaire de celle du collectif des associations de réduction des risques, reconnues par l'État, qui durant le Teknival ont proposé aux participants informations et conseils, espace de repos, soutien... Ces actions conjuguées ont à l'évidence permis une bonne orientation vers le dispositif aval de prise en charge médicale.

Un poste médical avancé (PMA) a en effet été mis en place dans le bourg de Villegongis dès jeudi matin, armé en permanence par 12 sapeurs-pompiers et deux équipes de 4 soignants du SAMU 36, renforcé rapidement par les SAMU 37 et SAMU 35. Le PMA a enregistré 144 entrées durant le Teknival : 10 urgences absolues, 131 urgences relatives et 3 impliqués ; 42 personnes ont été évacuées vers les centres hospitaliers de Châteauroux et de Tours.

Le bon dimensionnement de ce dispositif a évité toute tension sur notre système hospitalier - et maintenu ainsi l'intégralité de l'offre de soins aux Indriens -, avec un bilan sanitaire et médical très contenu pour un évènement d'une telle ampleur.

Direction des services du cabinet

Tel : 02.54.29.50.54 / 50.06

Port : 06.07.08.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAURoux Cedex

Parmi les urgences absolues, deux concernaient des morsures de vipères, présentes en nombre sur le site ; la préfecture a donc distribué un support d'information (en français et en anglais) via les postes de secours et pour la première fois, grâce au dispositif FR-Alert, a diffusé un message de prévention sur les smartphones des participants.

Pour la sécurité du Teknival et sur une zone élargie - jusqu'à Buzançais et Levroux -, le groupement de gendarmerie de l'Indre a reçu le renfort de trois escadrons de gendarmes mobiles et l'appui de la zone de défense, des départements voisins et de la section de recherche de Bourges.

Ce dispositif a permis de contrôler 13 363 véhicules et 30 205 personnes, conduisant à plus de 700 verbalisations : 155 conduites sous stupéfiants, 32 conduites sous l'emprise d'un état alcoolique, 348 détentions de stupéfiants, 178 infractions diverses.

Ces opérations de contrôles ont en outre conduit à l'ouverture de 19 procédures de saisie (pour un total de 17 platines, 87 caissons, 40 enceintes, 20 amplificateurs de sons, 12 groupes électrogènes, 2 ordinateurs portables et 1 rampe lumineuse), dont 11 murs de son.

En complément, sur l'agglomération de Châteauroux, la police nationale a contrôlé 337 véhicules et 406 personnes, et effectué 147 tests d'alcoolémie et 21 dépistages stupéfiants, en particulier dimanche et lundi : le faible nombre d'infractions relevées confirme l'efficacité du dispositif tenu par la gendarmerie nationale à proximité du Teknival.

Ces contrôles ont garanti la sécurité sur les routes de l'Indre en dissuadant et sanctionnant les conduites à risque, en complément d'actions de prévention en amont (distribution de 1800 éthylotests par la Sécurité routière et les associations de réduction des risques, création d'un parking temporaire...).

La fin du Teknival a également été anticipée par les services de l'État, en concertation étroite avec les maires de Villegongis, Francillon et Chézelles et le président de la communauté de communes de Levroux, avec le soutien déterminant du conseil départemental de l'Indre ; en particulier, un plan de circulation a été mis en place dès dimanche midi pour faciliter le départ des participants par un axe préservant la quiétude des habitants (y compris le ramassage scolaire lundi et mardi) et garantissant à tout moment l'accès des secours, alors qu'un épisode de pluie et d'orage était annoncé pour dimanche par Météo France.

Le site est désormais libéré ; le terrain est globalement propre et pourra donc être rapidement nettoyé.

Au terme du Teknival, le préfet adresse ses remerciements aux agents de l'État et des collectivités, aux nombreux bénévoles des associations, et aux élus qui se sont mobilisés pendant six jours, permettant de préserver le mieux possible la quiétude des Indriens, d'assurer la sécurité aux abords du site et sur les routes du département, et de garantir la sécurité sanitaire des participants : cette mobilisation collective est de bon augure pour l'organisation des épreuves de tir sportif des Jeux olympiques et paralympiques par notre territoire en 2024 !

Direction des services du cabinet

Tel : 02.54.29.50.54 / 50.06

Port : 06.07.08.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex

Direction des services du cabinet
Tel : 02.54.29.50.54 / 50.06
Port : 06.07.08.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUX Cedex